

Maîtriser l'IA : créer et déployer ses agents intelligents

Référence : BFC_FOR_MAITRISE_IA_CREER

Thématique : Web et stratégie digitale

Cette formation vous intéresse ?

JE CONTACTE UN CONSEILLER

Taux de satisfaction : 88%

Taux de recommandation : 96%

Objectif

Vous utilisez déjà l'intelligence artificielle dans votre activité et souhaitez aller plus loin ? Découvrez comment créer et déployer vos propres agents IA pour automatiser certaines tâches, exploiter vos documents professionnels et connecter vos outils métiers. Cette formation vous permettra de passer d'une utilisation classique de l'IA à la mise en place de véritables assistants intelligents adaptés aux besoins de votre entreprise, tout en maîtrisant les enjeux liés à la sécurité et à la confidentialité de vos données.

Public

Chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs et salariés d'entreprise.

Programme

Comprendre les agents IA et maîtriser les enjeux liés aux données

● Comprendre les différences entre un outil conversationnel et un agent IA.
● Identifier les enjeux liés à la protection des données : RGPD, AI Act, conservation et utilisation des données.
● Découvrir le principe du Zero Data Retention (ZDR).
● Découvrir les outils Claude Code, Codex et Hermes.

Prendre en main et utiliser un agent IA

● Installer et configurer un agent IA.
● Travailler dans un dossier dédié et réaliser ses premières tâches.

● Exploiter ses propres fichiers et documents professionnels.

Connecter l'IA aux outils de son entreprise

● Découvrir les connecteurs MCP (Model Context Protocol).
● Connecter un agent IA aux outils de l'entreprise : messagerie, agenda, documents et logiciels métiers.
● Définir les autorisations d'accès et maîtriser les données partagées.

Créer ses agents IA et ses procédures personnalisées

● Créer des fichiers de contexte pour transmettre à l'agent les connaissances et les règles de fonctionnement de l'entreprise.
● Concevoir des skills (procédures réutilisables) adaptées aux besoins professionnels.
● Automatiser certaines tâches : répondre à un client, préparer un devis, réaliser un compte rendu, etc.

Concevoir et déployer un système IA adapté à son entreprise

● Concevoir un système IA associant contexte, skills, connecteurs et tâches planifiées.
● Mettre en pratique les fonctionnalités sur des cas concrets issus de l'activité des participants.
● Définir les permissions et les règles de sécurité pour le déploiement en entreprise.
● Organiser le partage des skills avec les collaborateurs.
● Élaborer un plan d'action individuel.

Prérequis et niveau de connaissance préalable

● Avoir déjà utilisé des outils d'intelligence artificielle dans un cadre professionnel.
● Disposer d'une première expérience de l'utilisation de l'IA et souhaiter approfondir ses possibilités.
● Maîtriser les bases de l'utilisation de l'outil informatique.
● Disposer d'un ordinateur portable personnel ou utiliser un ordinateur mis à disposition par la CMA.

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

● Formateur spécialisé dans le domaine de l'intelligence artificielle.
● Alternance d'apports théoriques courts et de démonstrations pratiques.
● Mise en pratique individuelle sur ordinateur à partir des fichiers et situations professionnelles des participants.
● Exercices pratiques et études de cas adaptés aux besoins des entreprises.
● Accompagnement du formateur dans la prise en main et la configuration des outils d'intelligence artificielle.
● Mise à disposition de licences IA payantes pendant la formation, sans abonnement à souscrire par les participants.
● Support de formation remis à chaque participant.

Suivi et évaluation de l'action de formation

● Feuilles de présence signées.
● Test de positionnement en début de formation.
● Évaluation des acquis en fin de formation.
● Exercices pratiques réalisés tout au long de la journée.
● Élaboration d'un plan d'action individuel.
● Questionnaire de satisfaction.
● Attestation de formation.

Durée

7h soit 1 journée de formation.

Coût de la formation

● 350 € / stagiaire.
► Voir les conditions générales de vente

Ces coûts peuvent être pris partiellement en charge par les financeurs de la formation sous réserve de conditions.

Accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Un référent handicap de la CMA BFC est à votre disposition pour étudier vos besoins spécifiques et mettre en œuvre les adaptations nécessaires afin de faciliter votre parcours de formation.

Réservez dès maintenant votre place

Si cette formation vous intéresse, échangez avec votre conseiller local en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté

65-69 rue Daubenton - 21000 Dijon | Tél : 30 06
N°SIRET : 130 026 073 00028
N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Mise à jour le 06/11/2026

Délivré par:

- 25 - CMA Formation Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 89 - CMA Formation Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex
- 58 - CMA Formation Nevers : Délégation de Nevers 9 Rue Romain Baron, CS 80040 - 58027 NEVERS Cedex
- 71 - CMA Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex
- 21 - CMA Formation Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex
- 70 - CMA Formation Vesoul : Espace de la Motte 5 RUE DU TALEROT 70000 VESOUL
- 90 - CMA Formation Trévenans : 40 Grande rue - 90400 TREVENANS
- 39 - CMA Formation Dole : 2 Rue Louis de la Verne - 39100 DOLE

Prochaines sessions:

- 21 - CMA Formation Dijon - Mercredi 7 avril 2027 - Inscription avant le 31/03/2027
- 71 - CMA Chalon-sur-Saône - Mercredi 16 juin 2027 - Inscription avant le 09/06/2027
- 25 - CMA Formation Besançon - Mercredi 17 novembre 2027 - Inscription avant le 10/11/2027

Tarifs:

- Tout public - contact